

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	GABIN	Numéro	7510058016
Adresse du site	29, rue Custine	Hauteur	R+7 (25.82m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer une antenne tube AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	17/10/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/10/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/12/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40°, 160° et 280°.		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (27m) Az 40°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 160° <5V/m - 280° <4V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 160° <4V/m - 280° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29.16m		

Incidence visuelle

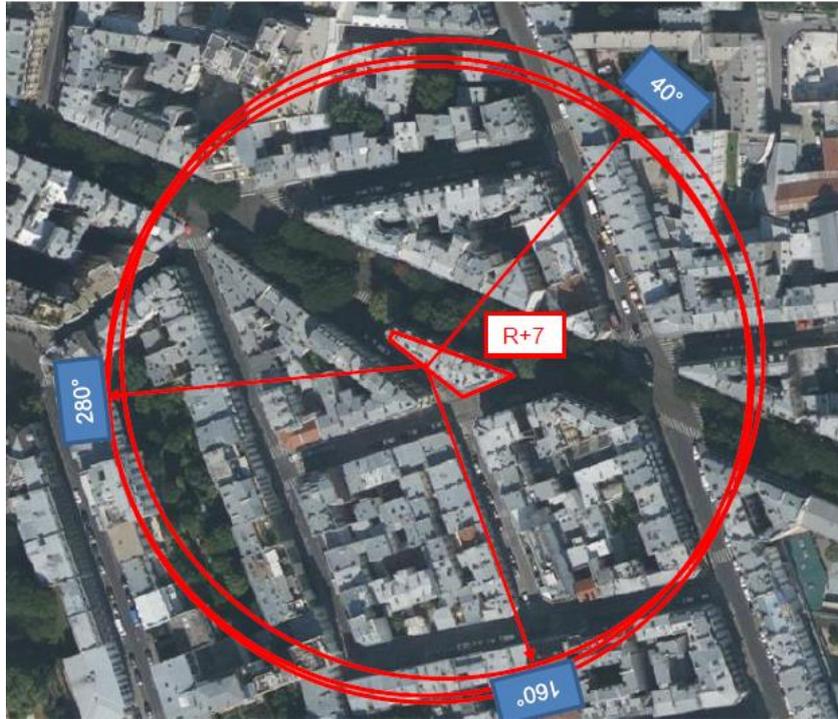
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes (2G/3G/4G/5G) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

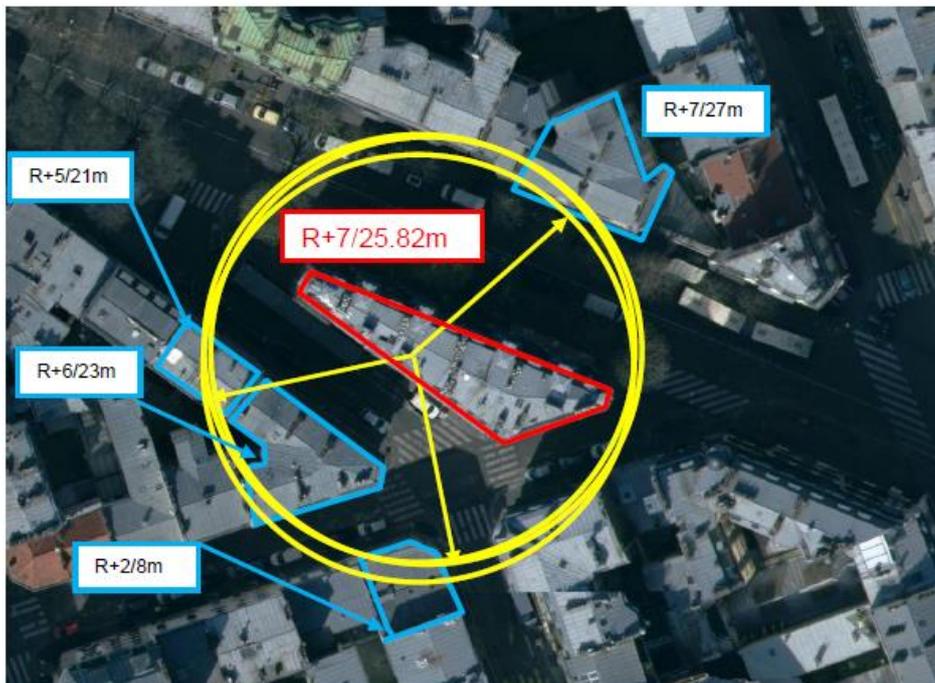
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement n'est dans un rayon de 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	23.5 m	24.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 160°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 160°	Azimut 280°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

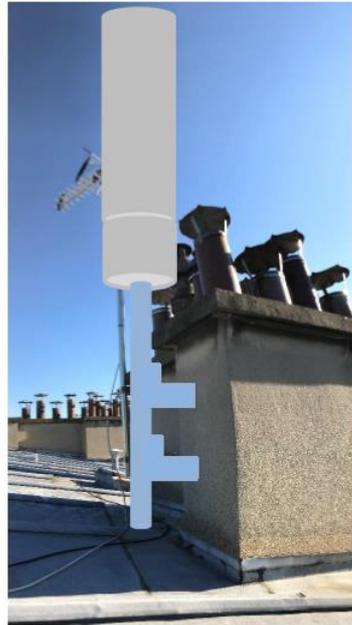
iv. Azimut 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

S0 -S1-S2



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



280° :

Azimut 160° :

